

23 avril 2017

Montréal

Office de consultation publique de Montréal

Objet : Avenir du secteur Pierrefonds-Ouest

Je vous écris pour vous faire part de mes préoccupations quant au projet de développement immobilier dans le secteur ouest de Pierrefonds. Selon les informations disponibles, près de 6000 unités de logement seront construites sur des terres agricoles en friche qui sont actuellement habitées par des centaines d'espèces d'oiseaux, d'insectes, de mammifères et d'amphibiens. La destruction de ce milieu naturel aura des impacts dévastateurs sur la faune et la flore en plus d'ajouter près de dix milles voitures au réseau routier de l'ouest alors même que nous devons impérativement réduire notre dépendance à l'auto solo. De plus, l'importance de protéger les milieux naturels pour favoriser l'adaptation aux changements climatiques a été démontrée par de nombreux scientifiques. Il serait donc irresponsable, dans le contexte actuel, d'amorcer un tel projet de développement puisqu'il menacerait la capacité des générations futures à s'adapter aux défis que poseront les changements climatiques.

Ce projet de développement immobilier dans le secteur de l'Anse à l'orme entrainera la destruction de plus de 185 hectares de milieux naturels. Ce secteur est fréquenté par de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs, de petits et grands mammifères, d'amphibiens et d'insectes, dont certaines sont classées comme des espèces menacées. C'est le cas notamment de la tortue géographique et du goglu des prés qui risquent de voir leur population s'effondrer si le développement immobilier va de l'avant sur ce territoire, et ce malgré les mesures de mitigations proposées par les promoteurs.

Étant donné que le sort de ces êtres vivants laisse la majorité des promoteurs et des décideurs totalement indifférents pour le moment, je voudrais simplement rappeler que l'être humain est aussi un maillon de cette chaîne et que chaque disparition dans le règne animal a un impact sur nous. On commence à se rendre compte que tous les êtres vivants sont inter-reliés et dépendent les uns des autres pour survivre. Certains chercheurs évoquent d'ailleurs le début de l'ère de l'anthropocène puisqu'après avoir éliminé des centaines d'espèces en détruisant entre autres leurs habitats naturels, l'être humain pourrait bien disparaître à son tour faute d'avoir su protéger son propre environnement. Il est très inquiétant de constater que les gens que nous avons élus pour défendre nos intérêts collectifs soient si peu concernés par le bien commun et l'avenir des générations futures. Malheureusement, si ce projet va de l'avant, les intérêts d'une minorité d'individus primeront encore une fois sur le droit de milliers de Montréalais à vivre dans un milieu sain et sécuritaire, où l'on prend les mesures qui s'imposent pour les protéger des contrecoups liés aux changements climatiques.

Ces 185 hectares de milieux naturels représentent l'un des derniers espaces non développés de l'île de Montréal. Actuellement, à peine plus de 9% du territoire montréalais est à l'état naturel, c'est-à-dire sans développement résidentiel ou industriel. C'est bien peu lorsque l'on considère l'importance de ces milieux pour atténuer les impacts des changements climatiques et permettre aux populations de s'adapter aux contrecoûts des variations et des événements météorologiques extrêmes. Par exemple, ces terres en friche ont la capacité d'absorber de très grandes quantités d'eau lors de pluies diluviennes associées aux perturbations climatiques. Elles agissent comme un régulateur lors d'événements climatiques extrêmes et il est totalement utopique de croire que ce projet n'aura pas de conséquences sur les Montréalais. Les inondations observées dans de nombreuses régions du Québec ce printemps devraient nous inciter à la prudence et nous encourager à préserver des bandes de terre tampon qui pourront éventuellement nous éviter de nombreux problèmes liés aux variations du débit du fleuve ainsi qu'à l'écoulement et au drainage des eaux de pluie.

Entendons-nous bien, je ne suis pas contre le développement immobilier, mais il me semble que les impacts négatifs de ce projet sont supérieurs aux avantages que les citoyens pourraient en retirer. La destruction des derniers espaces naturels de l'île n'est pas une option si l'on souhaite réellement offrir un avenir meilleur aux générations futures. D'autres possibilités doivent être explorées. Du développement est certainement possible dans des quartiers déjà en place. Il serait bien plus rentable pour tous les Montréalais que la densification s'effectue dans les secteurs où des infrastructures de transport en commun et de déplacements actifs sont déjà en place. Ce projet nécessitera des investissements majeurs liés aux infrastructures de mobilité. Je ne crois pas que nous ayons les moyens de nous permettre ce genre de développement extrêmement coûteux lorsque l'on tient compte de toutes les externalités.

Ainsi, il apparaît nécessaire de réévaluer ce projet et de réévaluer vos réels besoins de développement. L'empiètement sur les milieux naturels doit être interdit dès maintenant et la ville doit encourager la densification autour des pôles de mobilités durables déjà en place. Cela m'apparaît l'option à privilégier puisque cela diminue les impacts négatifs sur la biodiversité, réduit la dépendance à l'auto solo et préserve des zones tampons qui favoriseront notre adaptation aux changements climatiques.

J'espère sincèrement que vous prendrez les mesures qui s'imposent pour assurer la protection des milieux naturels du secteur de l'Anse à l'orme dont dépendent des centaines de milliers de Montréalais. Il est donc essentiel que ce projet immobilier qui menace notre capacité à nous adapter aux défis que représentent les changements climatiques et qui nous éloigne de nos objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre n'aille pas de l'avant.

Rosalie Laframboise